Réussir la gestion de la myopie en 3 étapes simples avec **MiSight**[®] **1 day**





Étape 1 : L'accréditation

La première étape consiste à compléter l'accréditation MiSight® 1 day Expert.

pour les spécialistes

- 1: CLIQUEZ ICI pour vous inscrire à l'une des prochaines séances pratiques : Après avoir participé à cette session, nous vous inscrirons dans le storelocator de CooperVision en tant que MiSight® Expert.
- 2 : CLIQUEZ ICI pour un rappel du webinaire destiné aux spécialistes, dans lequel nous discutons de l'état actuel de la myopie.
- 3 : CLIQUEZ ICI pour accéder au storelocator.

Étape 2 : Démarrer la gestion de la myopie dans la pratique

Commencez par sélectionner des enfants myopes ou pré-myopes parmi votre clientèle actuelle.

Identifiez 5 enfants de votre cabinet qui, selon vous, peuvent bénéficier d'une prise en charge de la myopie et utilisez le bloc-notes de dépistage de la myopie comme guide lors de votre entretien.

- 1 : CLIQUEZ ICI pour obtenir le bloc-notes pratique pour la présélection.
- 2 : CLIQUEZ ICI pour l'indicateur de longueur d'axe OptiExpert.

Étape 3 : Faire de la prise en charge de la myopie un soin standard dans votre magasin

Pour tous les employés

1: CLIQUEZ ICI pour accéder au webinaire conçu pour tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur la gestion de la myopie ou qui envisagent de vendre des produits de gestion de la myopie au détail. La gestion de la myopie ou qui envisagent de vendre au détail des produits de gestion de la myopie. Assurez-vous que que toutes les personnes travaillant dans le magasin comprennent tout ce qu'il faut savoir sur la gestion de la myopie pour obtenir les meilleurs résultats.

Besoin d'aide ?

Nous sommes là pour vous ! Contactez Catherine Kaczmarek Professional Affairs Manager - myopia management Ckaczmarek@coopervision.be



